



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

COMMUNIQUÉ

LA RÉDUCTION À LA SOURCE... POURQUOI PAS ?

Saint-Hyacinthe, le 5 septembre 2017 – Comme le rappelle l'expression, « *Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas* », il vaut parfois la peine de s'interroger sur les gestes que l'on peut poser pour réduire à la source, la génération de matières résiduelles. Voici une expression que l'on entend régulièrement, dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Bien que globalement, les résultats des collectes effectuées sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains soient dignes de mention, il est important de se rappeler qu'il faut prioriser le premier « R » des 3RV, soit la réduction à la source.

Quels sont donc ces **3RV** qui sont le fondement même de la gestion des matières résiduelles au Québec? Il s'agit de la **Réduction à la source**, du **Réemploi**, du **Recyclage** et de la **Valorisation**. Ces modalités de gestion des matières résiduelles doivent être privilégiées dans cet ordre si nous voulons être conséquents avec nos efforts de gestion des résidus que nous produisons. D'ailleurs, dans sa politique gouvernementale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques réitère ce principe des 3RV et rappelle l'importance de la réduction à la source.

À titre d'exemple, on peut penser à l'utilisation du sac réutilisable qui est de plus en plus répandue lorsqu'on fait des courses, notamment à l'épicerie, tout comme l'achat de denrées en vrac dont l'emballage est limité. Et que dire de la quantité industrielle de bouteilles d'eau mises en marché, laquelle pourrait facilement être réduite par l'utilisation de bouteilles réutilisables. Un encadrement des lois relatives à l'emballage motiverait certainement les entreprises à réduire l'utilisation de styromousse ou de polystyrène lors de l'emballage de leurs produits. En attendant, nous pouvons tous faire un effort pour limiter notre utilisation de ces produits.

Au cours des dernières années, la Régie et de nombreuses entreprises de la région ont implanté des services performants et accessibles pour le recyclage, la valorisation et ultimement, l'enfouissement responsable des matières résiduelles (collectes de matières recyclables, organiques, résidus domestiques dangereux et éco-centres). Quant au réemploi, plusieurs organismes situés sur notre territoire effectuent un excellent travail. Il ne faut pas hésiter, lorsqu'on veut disposer de biens qui sont encore en bon état d'utilisation, à les offrir à ces organismes pour le plus grand intérêt de la population.

Malheureusement, trop de gens continuent à jeter ces matières dans leur bac de déchets plutôt qu'en favoriser le réemploi, le recyclage ou la réutilisation. Plusieurs alternatives rendent la réduction et le réemploi accessible à tous. Il suffit de penser aux ventes de garage, aux petites annonces dans les journaux, aux dons ou aux sites internet de vente des biens usagés tels que LesPacs, Kijiji et tous les autres de même nature. En se procurant un bien usagé qui est encore en bon état, généralement à un prix très intéressant, on fait non seulement du réemploi puisque ce bien ne sera pas dirigé vers la poubelle, mais également de la réduction à la source étant donné que nous ne créons pas un nouveau déchet lié à l'acquisition d'un produit neuf. On sous-estime beaucoup trop souvent l'impact positif de ces alternatives de disposition des objets que l'on n'utilise plus mais qui sont encore en excellent état.

En dirigeant les matières au bon endroit, il est facile de réduire notre empreinte écologique. L'augmentation constante du niveau de consommation de la population contribue à atténuer l'impact des efforts de recyclage et de valorisation investis pour détourner un volume important de matières de l'enfouissement et c'est pourquoi, la quantité de matière qui y est dirigée continue d'augmenter au fil des ans. En posant des gestes concrets pour favoriser la réduction à la source et le réemploi, nous contribuons directement à la réduction globale du volume de déchets générés.

« CHAQUE EFFORT INDIVIDUEL CONTRIBUE À L'IMPACT COLLECTIF! »

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous rejoindre à la Régie au **450 774-2350**.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@maskatel.net